



Stage :
L'Assurance des
Biens et
Pertes :
Patrimoine
Immobilier

■ Objectifs

Ces assurances recouvrent de nombreuses et importantes garanties : incendie, bris de machines, informatique, ...

Le stage doit permettre aux participants :

- de mieux connaître toutes les garanties de nature à intéresser l'entreprise ou la collectivité.
- d'établir un auto-diagnostic de leurs polices, puis un programme d'assurance adapté.

■ Programme

1. Les différents types de police

- Le risque en tant qu'objet : les polices couvrant un site, plusieurs sites, tous les sites actuels et futurs.
- Le risque en tant qu'événement : les polices monorisque, multirisque, tous risques sauf.
- Les polices générales et spécifiques.

2. Le patrimoine immobilier

- Les notions et garanties fondamentales : bâtiment, ouvrages de génie civil, garanties de responsabilité, de pertes et de frais,...
- Exclusions « incontournables » et les « autres ».
- Modalités d'indemnisation en cas de sinistre.
- Quantification des risques : expertise et renouvellement, SMP et LCI, Sous-LCI.